

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
31/03/2025**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
08/04/2025**Date de publication :**
08/04/2025**Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON**Absent :** Daniel BORDES**Secrétaire de séance :** Katia PÉDEMAY**DÉLIBÉRATION N° 2025-21****OBJET : Vote du budget eau et assainissement 2025**

Basé sur les mêmes principes que le budget de la Commune, le budget de l'eau et de l'assainissement dispose d'une particularité à savoir qu'il est assujéti à la TVA. Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes sont donc hors taxes.

Le budget de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2025 peut se résumer ainsi :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'EXPLOITATION		687 880,89 €	199 117 €
Reports 2024	R002		488 763,89 €
Total exploitation		687 880,89 €	687 880,89 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		662 002,45 €	464 573,48 €
Reports 2024	RAR	310 321,61 €	2 975 €
	R001		504 775,58 €
Total investissement		972 324,06 €	972 324,06 €
TOTAL BUDGET 2025		1 660 204,95 €	1 660 204,95 €

Vu la délibération n° 2025-15 du 07 avril 2025 concernant l'affectation de l'eau et de l'assainissement,

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2025 tel que résumé ci-avant,
- de charger M. le Maire de son exécution.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMAY



Budget primitif 2025

Eau et assainissement

RAPPORT DE PRÉSENTATION

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Basé sur les mêmes principes que le budget de la Commune, le budget de l'eau et de l'assainissement dispose d'une particularité à savoir qu'il est assujéti à la TVA. Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes sont donc hors taxes.

Le budget eau et assainissement pour l'année 2025 peut se résumer ainsi :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'EXPLOITATION		687 880,89 €	199 117 €
Reports 2024	R002		488 763,89 €
Total exploitation		687 880,89 €	687 880,89 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		662 002,45 €	464 573,48 €
Reports 2024	RAR	310 321,61 €	2 975 €
	R001		504 775,58 €
Total investissement		972 324,06 €	972 324,06 €
TOTAL BUDGET 2025		1 660 204,95 €	1 660 204,95 €

En dépenses d'exploitation, les charges sont en augmentation du fait des reversements à opérer auprès de l'Agence de l'Eau (performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement) pour 14 300 €. Les autres principaux postes sont :

- un éventuel achat d'eau à Bordeaux Métropole pour 45 000 €,
- 22 000 € d'études correspondant à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public.

Il n'y a pas de charges directes de personnel, seule une partie du personnel administratif et technique affecté ponctuellement à la gestion du service est imputée à ce budget pour 20 000 €.

Des atténuations des produits sont prévus pour 43 000 € afin de tenir compte de la redevance sur la consommation d'eau potable à reverser à l'Agence de l'Eau.

L'essentiel des dépenses est composé des amortissements pour 108 377 € et du virement à la section d'investissement pour 356 196,48 €.

Les recettes d'exploitation sont essentiellement composées des recettes liées à la vente d'eau (84 300 €), à la redevance sur la consommation d'eau potable (43 000 €), à la redevance d'assainissement collectif (40 000 €) et à l'excédent 2024 reporté pour 488 763,89 €. Les recettes liées à la facturation des frais de raccordement à l'assainissement collectif sont imputées au compte 704 pour 6 000 €.

Les dépenses d'investissement en 2025 se décomposent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2025		
Libellés des chapitres	Montants	%
Opérations d'équipement	894 848,12 €	92,03
Remboursement des emprunts	56 658,94 €	5,83
Opérations d'ordre	20 817 €	2,14
TOTAL	972 324,06 €	100

Parmi les opérations d'équipement, on peut noter :

- 1) Études diagnostics réseaux – opération 10001**
 - analyse des risques de défaillance du système d'assainissement et le diagnostic périodique du système d'assainissement (demandes de la DDTM) 65 000 €
- 2) Travaux divers – opération 10004**
 - solde des travaux de busage de la rue du Carbouey 67 054,85 €
- 3) Station d'épuration – opération 10008**
 - travaux divers 50 000 €

4) Travaux réseaux assainissement – opération 10009	
- mission de maîtrise d'œuvre et travaux extension réseaux Trétin	248 279,26 €
- mission de maîtrise d'œuvre extension réseaux Gemmeyre	14 987,50 €
- travaux assainissement Gemmeyre	320 000 €
5) Travaux eau potable – opération 10012	
- travaux divers	50 000 €
6) Création de fossés – opération 10014	
- travaux divers	9 526,51 €
7) Réseaux friche – opération 10015	
- travaux divers	20 000 €
8) Puits du Vieux Bourg – opération 10016	
- travaux divers	50 000 €

Trois emprunts sont en cours :

- emprunt concernant la construction de la STEP de 360 000 € (capital restant de 62 420,03 € au 31 décembre 2024 – durée 15 ans),
- emprunt concernant les travaux de réhabilitation du puits du Vieux Bourg de 550 000 € (capital restant de 368 945,84 € au 31 décembre 2024 – durée 20 ans),
- emprunt concernant les travaux d'extension des réseaux d'assainissement de 420 000 € (capital restant de 420 000 € au 31 décembre 2024 – durée 15 ans).

Les recettes d'investissement 2025 se résument de la façon suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2025		
Libellés des chapitres	Montants	%
Subventions	2 975 €	0,31
Solde d'exécution reporté	504 775,58 €	51,91
Amortissements	108 377 €	11,15
Virement de la section d'exploitation	356 196,48 €	36,63
TOTAL	972 324,06 €	100